

Compte-rendu du bureau exécutif du 4 décembre 2018

1) En préambule à cette réunion, Valérie Sauvage en sa qualité d'animateur pédagogique régional (APR) est venue exposer au président, les « services » ou prestations que la FFB propose aux Comités, à savoir :

a) Mr Jean-Pierre Desmoulins, Directeur de l'Université du Bridge propose une séance d'informations ou « vulgarisation » du système d'enchères français (SEF), appliqué par la FFB, destinée aux initiateurs « enseignants » des clubs.

Cette journée aurait lieu à Reims, à la Maison du bridge le mardi 29 janvier 2019 selon le nombre de personnes intéressées. Il ne sera demandé aucune participation financière aux clubs puisque ce service est proposé gratuitement par la FFB.

Le Comité de Champagne prendra à sa charge les frais inhérents de l'intervenant (restauration - déplacement).

b) Mme Sabine Roland, APR du Val de Seine, enseignante de la FFB, pourrait effectuer des journées de formation destinées aux candidats au grade « d'initiateurs » les lundi ou vendredi selon les participants. Il serait demandé aux clubs dont les membres viendraient assister à ces séances une participation financière de 30 € par personne. Pour ce service la FFB accorderait une aide de 200 € auxquels s'ajoute une aide de 15 € par participant à la formation.

c) Championnat de France des Ecoles de Bridge

Valérie proposait l'organisation de cette épreuve à Reims.....mais il s'avère que la FFB n'est pas la seule instance impliquée et de plus, cette épreuve est organisée au niveau des clubs et par ceux-ci. Cela ne peut donc se réaliser au niveau d'un Comité. Confirmation de cette impossibilité technique, matérielle et « administrative » est donnée par Minh et Nathalie, présents à ce moment de la discussion.

2) A 17 h 30 le Président Jean-Pierre POTTELETTE ouvre la séance du Bureau Exécutif en présence de : Mmes MERIGEAU Claudie, COUBARD-PLUOT Nathalie, SAUVAGE Valérie et Mrs BOULET Philippe, LE Minh, MASSE Lionel, NOEL Marc ainsi que Mr DAZY Jean Claude en qualité de Président de la Maison du Bridge.

Absents excusés : Mme LARQUET Béatrice, Mr CORPART Jean-Luc et Mr ABRAN Jérôme en tant qu'invité.

a) Tableaux de bord :

Le Président dresse un bilan chiffré du nombre de licenciés de l'année en cours et de leur participation aux diverses épreuves :

- 1078 licenciés en 2017/2018
- 1030 licenciés à ce jour pour la saison 2018/2019

Soit une diminution légère mais continue due à quelques abandons pour la participation aux « compétitions ». Ajoutons à cela le vieillissement non remplacé mais aussi «bridge en ligne » qui se développe énormément. En compétitions par paires on constate une légère progression de 3 ou 4 équipes pour les finales de Comité sauf dans l'épreuve de promotion où 55 paires ont participé mais seulement 22 d'entre elles sont intéressées par la finale alors qu'il y en avait autant l'an dernier....sans organisation décentralisée en districts....

Aux compétitions par 4 : on observe une diminution générale dans toutes les épreuves.

b) Champagne Bridge

Il convient de prévoir le renouvellement du Conseil d'administration de cette structure un appel à candidatures sera effectué à tous les clubs adhérents afin de désigner 4 membres. Ce sujet sera donc défini lors de la prochaine réunion du Conseil Régional prévue le 1^{er} mars 2019. D'ores et déjà Mr BEAURIR et Mr GOBRON sont déjà candidats il en faudrait 2 de plus.

c) Organisation en districts

Cette innovation dans le fonctionnement du Comité a connu des fortunes diverses selon les secteurs.... mais n'est-ce pas le lot de toute modification des habitudes ?

- à Château-Thierry ce système est mis en route sous l'égide de Mme BEAUCHARD et sera prêt pour l'open/2,
- Epernay : cela a fonctionné.....même mieux que prévu puisque Mr SIMON a eu plus de compétiteurs au dernier moment,
- à Reims qui aurait dû être le « moteur » de la réussite, les éliminatoires n'ont pu être organisées en raison des dates non inscrites sur le calendrier mais aussi de non accord trouvé en commun.

Ainsi est donc fixée au mardi 22 janvier 2019 à 14 h à la Maison du Bridge une épreuve « open promotion ».

Pour la catégorie « espérance » une date sera fixée ultérieurement, sur ce dernier sujet, Nathalie évoque la possibilité de proposer 2 jours différents, 2 lieux différents afin d'inciter plus de participants ?...

d) I.M.P

Le Bureau admet qu'il existe un « malaise » pour cette épreuve, le but recherché de faire participer les joueurs de séries inférieures n'est absolument pas atteint malgré les mesures incitatives prises.

Faut-il revoir :

- le coût ? les récompenses ? l'état d'esprit ? le nombre ? la formule ?
- le moment ? l'horaire ?
- deux tournois de niveaux différents en parallèle ?
- ne pas organiser cette épreuve en même temps qu'un Conseil Régional, avant celui-ci ? après ?

Autant de questions auxquelles chacun doit réfléchir et faire des propositions afin de redonner de l'intérêt à cette épreuve qui se délite au fil des années et plus particulièrement lors de ces 3 dernières années.

A 19 h 30, le Président invite les membres présents qu'il remercie pour leur participation à revoir ces sujets lors de la prochaine réunion de Bureau fixée au 15 janvier 2019.

Lionel MASSE